



Carnets

Revue électronique d'études françaises de l'APEF

Deuxième série - 8 | 2016

Du Français en cause aux causes du français

Une politique linguistique ascendante : les professeurs de français acteurs de leur propre formation continue

Jean-Pierre Cuq



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/carnets/1866>

DOI : 10.4000/carnets.1866

ISSN : 1646-7698

Éditeur

APEF

Référence électronique

Jean-Pierre Cuq, « Une politique linguistique ascendante : les professeurs de français acteurs de leur propre formation continue », *Carnets* [En ligne], Deuxième série - 8 | 2016, mis en ligne le 30 novembre 2016, consulté le 01 mai 2019. URL : <http://journals.openedition.org/carnets/1866> ; DOI : 10.4000/carnets.1866

Ce document a été généré automatiquement le 1 mai 2019.



Carnets est mis à disposition selon les termes de la licence Creative Commons - Attribution – Pas d'utilisation commerciale 4.0 International.

Une politique linguistique ascendante : les professeurs de français acteurs de leur propre formation continue

Jean-Pierre Cuq

Introduction

- 1 L'esprit de cette intervention, me semble-t-il, est de dire ce que nous pouvons faire, ce que nous devons faire, pour assurer un avenir au français dans ce pays mais aussi, plus largement dans le monde moderne. En tant que président de la FIPF, il me semble que je devais éviter ici un énième discours général ou de simple exhortation, mais vous exposer quelques raisons concrètes que nous avons de nourrir des associations solides et de fédérer leurs efforts à un niveau international.
- 2 J'ai donc choisi de faire porter essentiellement mon intervention sur les axes 2 et 3 de l'appel à contribution, à savoir « politiques linguistiques du français » et « Actions institutionnelles et stratégies didactiques innovatrices pour la promotion du FLE ».
- 3 Je commencerai tout de même par quelques considérations générales sur deux ou trois raisons (parmi beaucoup) qu'il y a d'être optimiste mais aussi sur les raisons de nourrir des inquiétudes l'avenir de notre langue dans son environnement politique et économique actuel.
- 4 Mais je considère surtout que l'avenir du français est trop important pour qu'il soit seulement du seul ressort de la politique ou de l'économie. La réalité de la francophonie quotidienne et vivante ne dépend pas seulement des décisions prises dans les sphères dirigeantes. Nous, les francophones de base, si je puis dire, avons aussi à prendre en main notre propre avenir, chacun en ce qui nous concerne et dans le rayon où peut s'exercer efficacement notre action. J'illustrerai cela en donnant dans la deuxième partie de mon intervention, l'exemple de quelques actions (parmi d'autres) de la FIPF dans le domaine

de la formation continue. Comme on parle de micro-économie, on peut sans doute appeler ces actions initiées à la base de la francophonie, de la « micro-politique linguistique ».

1. Un environnement mondial contrasté pour le français

1.1. Des raisons d'être optimistes

- 5 Une démographie porteuse : le rapport de l'OIF. Je ne m'y arrêterai pas trop parce que Monsieur Amirshahi en a suffisamment parlé au cours de sa conférence de ce matin.
- 6 Rappelons tout de même qu'avec 273,8 millions de francophones recensés la langue française occupe le 5^{ème} rang au monde en termes de locuteurs après l'anglais, l'espagnol, l'arabe et l'indi. Il y a une vingtaine d'années elle se situait plutôt vers le 10^{ème} rang, dépassée alors aussi par le russe, le bengali, le portugais, le malais-indonésien. C'est donc une langue qui connaît une grande vitalité démographique, y compris proportionnellement à d'autres. Malgré de grandes disparités, elle est encore présente sur les cinq continents et conserve pour le moment la deuxième place des langues les plus enseignées, après l'anglais.
- 7 Un peu paradoxalement, une autre raison d'être optimiste se situe dans le rapport particulier que les locuteurs de langue étrangère entretiennent avec le français. Dans une interview donnée à l'OIF en 2004 Jean-Marie Klinkenberg constatait que contrairement à l'anglais qui n'a plus vraiment de centre linguistique, qui a vu une de ses anciennes colonies prendre sur presque tous les plans le pas sur l'ancienne métropole britannique, et qui, se répandant en se diversifiant sur toute la planète n'est plus toujours perçu (bien à tort selon moi) comme porteur d'une culture spécifique mais d'une sorte de fond culturel mondialisé, le français a gardé un centre, la France. Bien entendu, cela implique que ce centre soit à la fois critiqué, souvent très fortement, pour toutes une série de raisons qu'il serait trop long de commenter ici, mais aussi qu'il suscite en même temps une attente à la fois culturelle et normative. Cela fait que le rapport que ceux qui l'apprennent entretiennent avec cette langue n'est jamais uniquement utilitariste et qu'il est le plus souvent affectif, quelquefois passionnel.
- 8 Parmi les passionnés, nul doute que les professeurs de français se situent au premier rang. La chance qui m'a été donnée de devenir pour quelques années le président de leur fédération m'a fourni mille anecdotes qui en témoignent et votre initiative ici même en est bien entendu un exemple élatant. Je ne crains pas de l'affirmer, le militantisme des enseignants de français est pour cette langue un atout majeur et irremplaçable. Ceux qui ont en charge les politiques linguistiques des pays francophones seraient bien inspirés de ne pas l'oublier !

1.1. Des raisons d'être inquiets

- 9 Ces réalités positives indéniables ne correspondent pourtant pas à l'image que se plaisent à véhiculer certains concurrents linguistiques et culturels. Venant de leur part, on peut penser que c'est de bonne guerre, si on peut dire. Mais le pire handicap de notre langue est peut-être qu'il y a chez nous, comme l'a dit Jacques Attali dans le dernier numéro du

français dans le monde (n° 396, novembre-décembre 2014) « un déficit de patriotisme linguistique » assez peu compréhensible.

- 10 Je partage son avis pour y voir la cause de la baisse d'influence indéniable du français dans les grandes instances internationales, dans le peu de goût qu'ont la plupart de nos grandes entreprises pour l'utiliser et donc le promouvoir, dans le quasi abandon de la publication scientifique fondamentale (mais fort heureusement pas de la diffusion scientifique).
- 11 Plus que tout peut-être c'est l'inadéquation du discours politique qui affiche généralement une volonté francophone de façade avec la réalité des comportements dans beaucoup de pays (y compris dans le nôtre) qui déroutent même les plus francophiles. De ce point de vue, la FIPF est un excellent observatoire et il est de mon devoir de président de « faire remonter », comme on dit, les inquiétudes des professeurs.
- 12 Je posais dans le billet du numéro de mars 2014 du *français dans le monde* (n° 393) la question de savoir si le rapport que le député français Monsieur Pouriah Amirshahi avait remis le mois précédent à l'Assemblée nationale française ne serait qu'un rapport de plus ou l'amorce d'un véritable renouveau.
- 13 Monsieur Pouriah Amirshahi a en effet remis le 12 février un rapport parlementaire intitulé « Pour une ambition francophone » à la ministre française de la francophonie alors en charge, Madame Yamina Benguigui. Bien que cela ne concerne a priori que la France et que la FIPF soit un organisme politiquement neutre, ce rapport vaut pourtant qu'on s'y arrête pour plusieurs raisons.
- 14 La première est que, en dehors de l'appui d'origine multilatérale de l'Organisation internationale de la Francophonie qui est devenue le premier soutien financier de la FIPF, la France reste, malgré les efforts constants des bureaux successifs de la FIPF, pratiquement le seul pays à apporter une aide financière directe à la Fédération, même si cette aide se réduit ces dernières années comme peau de chagrin. Il est donc naturel que la FIPF soit attentive aux préconisations de la représentation nationale dans le domaine qui la concerne.
- 15 La deuxième raison est justement que la FIPF a été auditionnée par la commission qui a rédigé le rapport et qu'elle y est mentionnée à plusieurs reprises. Il est donc important que nos adhérents puissent aller, s'ils le désirent, se rendre compte par eux-mêmes de la teneur des propos qui la concernent et surtout de l'analyse de l'environnement dans lequel le monde associatif tente tant bien que mal de jouer son rôle naturel. Voici donc l'adresse du lien où vous pouvez vous procurer ce rapport (<http://www.assemblee-nationale.fr/14/rap-info/i1723.asp>).
- 16 Mais surtout, le texte du rapport donne largement écho à plusieurs éléments d'analyse qui sont les nôtres depuis longtemps. Dans une perspective globale, il fait en effet état de la nécessité pour tous les francophones, et surtout pour les Français, de prendre conscience qu'ils disposent avec leur langue et leur culture, d'un atout de premier plan pour s'adapter non pas seulement au monde d'aujourd'hui, mais pour anticiper le monde en devenir. Non, comme la FIPF le clame depuis toujours, l'unilinguisme et la monoculture ne peuvent être la solution qu'imaginent certains meneurs d'opinion qui sont en réalité incapables de penser que la diversité est déjà le socle sur lequel se construit le XXI^e siècle. Sous peine de disparaître, la francophonie doit prendre conscience *maintenant* de sa force mais aussi de son intérêt non seulement pour elle-même, mais

aussi pour continuer à apporter, à sa juste place, sa contribution au plurilinguisme et à l'ensemble des autres cultures.

- 17 Le rapport propose aussi une vision non hexagonale de la francophonie et suggère à plusieurs moments aux Etats et Gouvernements francophones de rapprocher leurs stratégies dans les domaines de la politique linguistique, mais aussi de l'éducation, de la science et même de l'économie. Il s'agit bien sûr de donner une nouvelle impulsion à ce qui existe déjà, et qui n'est pas rien, mais surtout de renforcer le sentiment d'appartenance à une collectivité qui n'est pas seulement une communauté d'intérêts, mais, pour nous, un véritable projet culturel et humain.
- 18 En aout de cette année, l'essayiste et économiste Jacques Attali, généralement très écouté de tous les hauts responsables français depuis des décennies, a remis au président de la République un autre rapport intitulé *la Francophonie et la francophilie, moteurs d'une croissance durable*. Dans la conclusion de ce rapport on peut lire le paragraphe suivant :
Appartenir pleinement à une union francophone et soutenir la diffusion de la langue française dans le monde est moteur de croissance durable et de création d'emplois pour la France et pour les autres pays francophones. Négliger cette dimension linguistique identitaire, c'est prendre le risque de sortir du jeu de l'économie mondiale, sur les terrains du numérique, de la recherche, des échanges, ou encore du tourisme. Le français a un gigantesque potentiel et une grande fragilité : il est urgent de prendre conscience de la dimension économique de cet atout linguistique dont la France dispose. Jacques Attali
<http://www.elysee.fr/assets/Uploads/Rapport-Jacques-Attali-la-francophonie-economique.pdf>
- 19 Habilement, Jacques Attali essaie de parler le seul langage qui compte apparemment aujourd'hui : celui de l'économie. Las ! Il est fort à parier que cette voix s'ajoutera à toutes les autres qui clament la même prophétie dans le désert. Mais les palais sont peuplés de sourds... et entre leurs deux oreilles bouchées, il n'y a place semble-t-il que pour une calculatrice sur laquelle seule fonctionne en ce moment la touche moins.
- 20 Depuis la remise du premier rapport, une nouvelle ministre de la Francophonie a été nommée en France, Madame Annick Girardin, et au sommet des chefs d'Etat la Francophonie à Dakar une nouvelle Secrétaire générale de l'OIF, Madame Mickaëlle Jean, a été élue. Celles-ci auront-elles la force politique nécessaire à faire enfin entendre aux Etats francophones, et au premier rang à la France, que les dépenses liées à la promotion du français ne sont pas, malgré les apparences, des dépenses de fonctionnement mais des dépenses d'investissement ? Qu'il n'y aura pas de véritable développement de la francophonie sans les professeurs de français ? L'avenir nous le dira. En attendant, aucune des 9 résolutions adoptées à Dakar ne porte explicitement sur la langue française proprement dite.

2. Un exemple de politique linguistique d'une OING : l'action de la FIPF pour la formation continue

- 21 En période d'économies budgétaires, on voit beaucoup de pays réduire au minimum, voire supprimer quand elle existait la formation continue des enseignants de langue.
- 22 C'est pourquoi, conformément à ses objectifs statutaires, la Fédération Internationale des Professeurs de Français a mis en œuvre depuis quelques années un certain nombre de programmes qui visent d'une part à la connaissance plus fine de la réalité de la classe de

français et de son environnement et à la mise en place d'actions de formation de ses membres, tant du point de vue professionnel qu'associatif. Parmi ceux-ci, je voudrais en citer trois, qui présentent les ingrédients qui sont à la base de notre vie associative : la recherche de partenariat, le bénévolat, le lien entre la recherche et la formation.

2.1. Savoir pour agir : le projet livre blanc

- 23 La FIPF a conçu en partenariat avec l'Observatoire de la langue française de l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF) un vaste projet qui vise à croiser les données institutionnelles et celles venues directement de la base, c'est-à-dire des associations de professeurs de français, dans le but de proposer aux décideurs politiques une base de données évolutive sur la réalité et l'évolution de l'enseignement du français. Ces données seront consignées dans un « livre blanc » qui sera présenté et diffusé lors du prochain congrès mondial de la FIPF à Liège en juillet 2016.

2.1.1. Le projet livre blanc

- 24 Je reprends ici partiellement la présentation du projet que Fabienne Lallement et moi-même avons soumis à l'OIF et qui a été approuvé. Il s'agit in fine pour les associations d'être capable de développer plus activement une démarche par projets et de construire des plans d'action efficaces. La FIPF se propose évidemment de les inciter et de les accompagner dans cette démarche.
- 25 Il ne s'agit pas d'établir un plan global mais au contraire de tenter d'agir de façon décentralisée et donc d'aider à mieux définir les priorités d'action par zones et par objectifs. Chaque association, au sein d'une région avec l'aide de sa commission régionale, est donc invitée à élaborer une analyse de la situation de la langue française dans ses systèmes éducatif et universitaire en intégrant particulièrement les dispositifs de formation initiale et continue.
- 26 A partir de cette analyse, un plan d'action sera construit de manière spécifique pour mieux répondre aux besoins constatés : baisse ou augmentation des effectifs d'apprenants, volume horaire accordé à l'enseignement et à l'apprentissage de la langue française, continuité des apprentissages et articulation entre les différents cycles, offres et dispositifs diversifiés d'apprentissage du français (enseignement du français à l'école de base, enseignement à horaire renforcé, enseignement en français - une ou plusieurs disciplines non linguistiques enseignées en langue française, enseignement bilingue...).
- 27 Le livre blanc de l'enseignement du français est actuellement en cours d'élaboration. Et nous disposons déjà d'informations actualisées sur plusieurs zones : Europe centrale et Orientale, Europe de l'Ouest, Océan Indien, français langue maternelle. Le travail sur l'Asie-Pacifique, sur l'Amérique, sur l'Afrique est en cours. Voici les principales rubriques sur lesquelles porte l'enquête, parmi lesquelles figure bien entendu la question de la formation.
1. la situation de la langue française (nombre d'apprenants, nombre d'enseignants...) analyse quantitative et qualitative ;
 2. les choix de politique linguistique et éducative ;
 3. les dispositifs d'enseignement (horaires, programmes...) ;
 4. les dispositifs de formation initiale et continue pour les enseignants de français ;
 5. des témoignages sur les conditions générales d'enseignement de la langue française ;

6. les évolutions envisagées.

2.1.2. La partie du questionnaire qui concerne la formation des professeurs de français

- 28 Laissez-moi vous présenter plus précisément l'extrait du questionnaire qui porte sur les dispositifs de formation proposé à toutes les associations pour la préparation du livre blanc.

5.4. La formation des professeurs

5.5.1. De quelle formation initiale ont-ils bénéficié ?

5.5.5.1 Diplôme universitaire ?

5.5.5.2 Autre ?

5.5.2. Précisez aussi les procédures et les délais nécessaires pour une titularisation dans la fonction publique ?

5.5.3. Peuvent-ils bénéficier de formation continue ?

☐ Oui ☐ Non

5.5.4. Votre association est-elle en mesure d'organiser des sessions de formation continue ?

☐ Oui ☐ Non

5.5.5. Votre association désire-t-elle organiser des sessions de formation continue ?

☐ Oui ☐ Non

5.5.6. Si oui, selon quelles modalités ?

5.5.7. Si votre association a déjà organisé des sessions de formation, pouvez-vous donner quelques exemples (thème, durée, nombre de participants...) ?

5.5.8 Existe-t-il des écoles/instituts ou départements universitaires de formation des professeurs de français ou d'enseignants des écoles de base ?

☐ Oui ☐ Non

Si oui :

Désignation	Effectifs année 1	Année 2	Année 3	Année 4 et +

- 29 Plus qu'une simple recension de l'existant en matière de formation, il s'agit par ce questionnaire d'évaluer dans quelle mesure chaque association est déjà impliquée dans la formation continue, ou compte si possible s'y impliquer. L'ambition de la FIPF est donc d'aider chaque association à s'accompagner elle-même, c'est-à-dire à construire son propre plan d'action.

2.2. Agir par la professionnalisation des associations : le projet PEF

- 30 Le projet « livre blanc » est une préparation en amont des actions à venir pour accompagner les changements professionnels par la prise de conscience par les

professeurs de français de leur environnement professionnel et des conditions dans lesquelles ils exercent. Pour une fois, ce n'est pas le dire institutionnel qui servira seul de référence aux aménagements souhaitables, mais aussi le dire des professeurs eux-mêmes.

- 31 Mais la FIPF a aussi engagé une autre action, toujours en partenariat avec l'OIF, pour une formation décentralisée des professeurs de français en zone OIF. Le projet est parti du constat que les actions de formation propres à l'OIF (ELAN, IFADDEM) visaient l'enseignement primaire et que l'Agence Universitaire de la Francophonie (AUF) couvrait davantage pour sa part l'enseignement supérieur. C'est donc naturellement le niveau de l'enseignement secondaire qui devait être notre champ d'intervention. La présentation de ce projet a été faite par Abdoulaye Seck et Madeleine Rolle-Boumlic (et moi-même *in absentia*) lors du colloque organisé pour le cinquantième anniversaire du CLA de Dakar le 20 novembre de cette année. J'en reprends ici l'essentiel.

2.2.1. Objectifs et étapes du projet

- 32 Le projet PEF (Professionnalisation des Enseignants de Français), a pour finalité d'aider les associations à optimiser leur expertise dans le domaine du français en formant en leur sein une équipe de formateurs experts FIPF. Complémentairement à cette démarche de formation, a été menée la conduite d'un audit du français dans le pays de l'association. Celui-ci, qui a en quelque sorte préfiguré le projet « livre blanc », avait pour but de faire apparaître les réalités de l'apprentissage et de la pratique du français et de dresser les grandes lignes des formations initiale et continue permettant son enseignement.
- 33 Pour chacune des associations concernées, le projet PEF s'est déroulé de la façon suivante :
- 1^{ère} étape** : Formation d'une vingtaine de professeurs de français à l'ingénierie de formation dans le pays même de l'association.
- 34 La formation à l'ingénierie de formation, qui a eu lieu « in situ », a été mise en place par l'association concernée elle-même. Une association participe au projet dès lors qu'elle a pu réunir sur place toutes les conditions logistiques nécessaires à la mise en place de cette première étape de formation (salle de formation ; déplacement, hébergement et restauration des participants) et financières (recherche de fonds), afin que la première formation à l'ingénierie de formation puisse avoir lieu. A l'issue de la formation, le formateur FIPF¹ responsable de l'association concernée a identifié une équipe d'environ 6 professeurs susceptibles de devenir formateurs-experts FIPF de l'association, une fois labellisés par la FIPF.
- 2^e étape** : Formation didactique en ligne
- 35 Les futurs formateurs experts FIPF doivent suivre obligatoirement trois modules de formation tutorés et trois modules facultatifs choisis dans une liste de 15 modules de formation en ligne sur la plate-forme collaborative de la FIPF :
- 36 Module 0 (Utilisation de l'espace Formation) ; FOS ; Enseignement à de jeunes apprenants ; Didactique de la littérature ; Enseignement de la grammaire ; Ecriture créative en classe de FLE ; Didactisation des documents authentiques ; Oral ; TICE ; Techniques dramatiques ; Ingénierie de la formation ; Ecrire pour être lu ; Méthodologie du FLE ; Utilisation de la vidéo ; La poésie dans l'enseignement.
- 37 Depuis le 1^{er} octobre 2014, tous les modules sont en libre accès en mode non tutoré aux membres du réseau FIPF.

- 38 Un appui à la formation didactique a consisté en une dotation à chaque association concernée d'un fonds documentaire d'ouvrages de référence d'une valeur de 5000 €.

3^e étape : Exercice pratique sur le terrain :

- 39 La troisième étape du projet consiste en la mise en pratique de la formation à l'ingénierie de la formation. Pour chaque équipe de futurs experts FIPF, il s'agit donc de réaliser les tâches suivantes :

- l'identification d'un public-cible utilisant le français dans sa pratique professionnelle et susceptible d'avoir des besoins de formation,
- l'audit du milieu professionnel de ce public menant à la construction d'un référentiel de compétences et à la définition des objectifs de formation,
- l'élaboration du plan de formation
- la conception des situations d'apprentissage,
- la mise en place de la formation (lieu, budget, etc.),
- la réalisation de la formation sous le contrôle d'un jury local.
- L'évaluation

- 40 Un suivi de cette troisième étape est assuré par l'équipe de formateurs FIPF. Chaque équipe en formation doit rendre compte de l'avancement de ces travaux et envoyer régulièrement un compte rendu pour validation. Lorsque tout est prêt et validé, un jury local est mis en place et la formation est alors réalisée. A l'issue de cette dernière étape, le comité de pilotage du projet PEF valide les compétences de l'équipe de futurs experts FIPF concernée et la labélise. L'équipe d'experts FIPF ainsi labélisée est alors à même de pouvoir intervenir, pour son association, au niveau local et pourra aussi intervenir au niveau régional ou international selon les besoins du réseau FIPF.

2.2.2. Les résultats actuels et les extensions du projet

- 41 26 associations ont réellement participé au projet, tel qu'il a été conçu au départ. Ce sont des associations d'Albanie, Arménie, Bénin, Bulgarie, Burundi, Cameroun, Centrafrique, Congo, Egypte, Gabon (2), Guinée-Bissau, Ile Maurice, Mali, Mauritanie, Moldavie, Niger, Ex République Yougoslave de Macédoine, République Démocratique du Congo (2), Roumanie, Sénégal, Slovaquie, Tunisie.
- 42 Le succès de cette formation a incité les associations de Grèce, appuyées par les Services culturels de l'ambassade de France, à en reprendre le principe et à commencer elle-même son auto-formation.
- 43 Au total ce sont 455 professeurs qui ont suivi à ce jour la formation à l'ingénierie de la formation (1^{ère} étape), et 151 seront labellisés experts choisis à l'issue de cette formation.
- 44 À l'heure actuelle, une seule association a réussi toutes les étapes : celle du Sénégal.
- 45 Compte tenu des besoins exprimés sur le terrain et des nouvelles perspectives offertes aux futurs-experts FIPF, il a été décidé de renforcer les compétences d'une vingtaine d'entre eux.
- 46 Pour ce faire, deux formations ont été proposées à des futurs-experts FIPF choisis, sur des critères précis, dans les équipes déjà constituées : l'une en mai 2013 et l'autre en septembre 2013. Au total 22 futurs experts FIPF ont participé à ces formations.
- 47 Après ces formations, chaque futur expert devait réaliser un exercice pratique identique à celui donné à leur équipe (Voir 2.5), mais seul et sur un sujet différent. Pour ce faire, 5 mois lui sont accordés.

- 48 À l'issue de ce travail, ont été choisis les 6 futurs-experts les plus performants à même :
- de démultiplier la formation à l'ingénierie de formation au niveau local et même régional,
 - de monter des formations de A à Z au niveau local,
 - d'intervenir dans le réseau FIPF, au niveau international, sur demande de la FIPF.
- 49 En effet, ces futurs experts FIPF seront capables :
- d'auditer le milieu professionnel d'un public donné (collecte du corpus situationnel et du corpus discursif),
 - d'établir un référentiel de compétences,
 - de mesurer le profil de compétences acquis,
 - de définir les besoins de formation et les objectifs de formation,
 - de transformer les objectifs de formation en objectifs pédagogiques (généraux, intermédiaires et opérationnels),
 - d'élaborer le plan de formation (modules et séquences),
 - de construire les situations d'apprentissages,
 - d'élaborer le matériel didactique (documents supports, fiches activités et fiches outils),
 - de mettre en place l'évaluation,
 - de mettre en place la logistique nécessaire à la formation,
 - de rechercher les fonds nécessaires à la formation,
 - de réaliser la formation.

2.2.3. L'impact du projet sur le terrain

- 50 La lecture des fiches techniques fournies par chaque association permet de constater que l'impact du projet sur le terrain est important. En effet, celui-ci a permis :
- la prise de conscience par l'association de la nécessité de se professionnaliser davantage ;
 - la possibilité pour l'association de devenir opérateur de formation des organismes locaux (Ministère de l'Éducation nationale, Ministère de la formation professionnelle) ;
 - l'obtention de nouvelles responsabilités au sein de leur organisme de tutelle pour les membres de l'équipe des futurs-experts FIPF de l'association ;
 - la découverte de nouveaux partenaires locaux publics ou privés ;
 - l'obtention d'une meilleure visibilité de l'association.

2.3. Les stages de formation de cadres associatifs

- 51 L'action de formation continue de la FIPF ne se limite pas au périmètre de l'OIF. Chaque année, deux stages sont organisés à Paris et sont proposés l'un aux membres des associations du périmètre OIF, en partenariat avec cette organisation, et l'autre aux associations du reste du monde, en partenariat avec le ministère des Affaires étrangères de France. Outre ses ressources propres, la FIPF mobilise pour ces opérations la participation le plus souvent gracieuse de ses partenaires institutionnels les plus importants : le CIEP, la CCIP, TV5 monde, RFI et bien d'autres.
- 52 À titre d'exemple on notera parmi les modules proposés cette année :
- Des modules à vocation de gestion associative proprement dite
 - gestion d'une équipe
 - gestion financière d'une association
 - élaboration d'un plan d'action pour une association
 - promouvoir et diffuser la langue française

- animation d'une plateforme collaborative
 - Des modules plus proprement pédagogiques :
 - Des modules « classiques »
 - atelier d'écriture
 - utilisation du *français dans le monde* en classe
 - agir avec les certifications en FLE
 - Mais aussi beaucoup de modules tournés vers les technologies modernes :
 - enseigner et apprendre avec les ressources audio-visuelles
 - utilisation des ressources pédagogiques en ligne
 - technologies numériques et interaction
 - utilisation du TNI en classe
 - utilisation des tablettes en classe
- 53 De 2011 à 2014 ces stages ont formé des membres de 85 associations de 80 pays différents soit, avec une moyenne de 16 participants par session, 128 cadres formés (de jeunes cadres en général...)

Conclusion

- 54 La période n'est certes pas la plus favorable que notre langue ait pu connaître, mais les pressions négatives qui pèsent lourdement sur elles sont essentiellement d'ordre économique, politique et plus gravement peut-être, moral. Je veux dire qu'il est essentiel que les Francophones croient en eux-mêmes.
- 55 Il existe cependant suffisamment de raisons pour croire en un avenir meilleur. La raison démographique est évidemment la première. Cette démographie n'est pas de langue première mais, comme je l'avais dit il y a déjà plus de vingt ans, de langue seconde. C'est donc essentiellement sur les épaules des enseignants de français que pèse pour l'essentiel l'existence ou non d'une francophonie réelle dans les décennies à venir.
- 56 Comme ils ne peuvent pas seulement compter sur les décisions des Etats, il est essentiel que, Francophones parmi les Francophones, ils prennent des initiatives non seulement pour conserver leur niveau de compétence mais même l'améliorer.
- 57 C'est le rôle de la FIPF de susciter et de fédérer ces initiatives et c'est ce que j'ai voulu vous montrer à travers les quelques exemples qui précèdent.

NOTES

1. L'équipe pédagogique du projet est constituée de 3 experts-formateurs : M. Abdelkrim Kahboub, Maître Assistant à l'ENS d'Alger ; M. Jean-Paul Basaille, ancien directeur -adjoint du CLA de Besançon ; M. Marc Debono, Maître de Conférences à l'Université de Tours ; Mme Madeleine Rolle-Boumlie assure le suivi de la troisième étape du projet.

RÉSUMÉS

L'article fait d'abord un point rapide sur les raisons d'être plus ou moins optimiste sur l'avenir de la langue française. Elle s'attache surtout à donner un exemple de politique linguistique ascendante pour cette langue, c'est-à-dire une politique qui part des acteurs de base que sont les professeurs de français. On y développera quelques exemples de recherches et de formations initiées ces dernières années par la Fédération Internationale des Professeurs de Français (FIPF).

The paper is first a quick point about the reasons to be more or less optimistic about the future of the French language. It attaches primarily to give an example of bottom-up language policy for that language, i.e. a policy that share basic actors are french teachers. It will develop some examples of research and trainings initiated in recent years by the International Federation of Teachers of French (FIPF).

INDEX

Mots-clés : français, politique linguistique, formation des enseignants, francophonie, didactique

Keywords : French, language policy, training of teachers, didactic

AUTEUR

JEAN-PIERRE CUQ

Université Nice Sophia Antipolis

I3DL EA 6308

Président de la FIPF

Jean-Pierre.Cuq[at]unice.fr